



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**
Comité syndical du 7 mai 2026

Nombre de membres : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 18• Qui ont pris part à la délibération : 17	L'an deux mille vingt-six, le sept mai, à dix heures, le Comité Syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Brassac (27 Avenue du Sidobre).
Date de convocation : 21 avril 2026	Étaient présents : Pour la C/C Sidobre Vals et Plateaux : Christine BERNOT, Patrick CHAPEAU, Gilles COMBES, Didier GAVALDA, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Michel PERALES (représente Françoise PONS), Alain RICARD et Astrid SEGUIER. Pour la C/C du Haut-Languedoc : Alain BARTHES (représente Robert BOUSQUET), Alain CABROL, André CABROL, Pierre ESCANDE, Jacqueline GRANIER, Gorette RAYNAUD, Jim RONEZ et Daniel VIDAL. Absents excusés : Françoise PONS, représentée par Michel PERALES & Robert BOUSQUET, représenté par Alain BARTHES. Brigitte PAILHE-FERNANDEZ a été désignée secrétaire de séance.

[Délibération N° 2026-13 – Élection du Vice-Président et des membres du Bureau](#)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 5741-1 (relatif au PETR),
Vu l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) des Hautes Terres d'Oc,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 juin 2024 actant la dernière modification des statuts du PETR des Hautes Terres d'Oc,
Vu les statuts du PETR des Hautes Terres d'Oc, fixant le nombre de Vice-Président à un (1) et le nombre total des membres du bureau à huit (8) incluant le Président et le Vice-Président, soit 4 membres par Communauté de Communes,

1- Election du Vice-Président

Le Président rappelle que l'élection du Vice-Président a lieu selon les mêmes modalités que celle du Président (CE 3 juin 2009 communauté d'agglomération du Drouais).

Le Président informe de la candidature de Jean-Claude GUIRAUD à la fonction de Vice-Président.

L'élection a lieu à bulletin secret. Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppe déposée) : 17

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Suffrages exprimés pour Jean-Claude GUIRAUD : 17

Jean-Claude GUIRAUD est élu Vice-Président du PETR des Hautes Terres d'Oc, à l'unanimité, et est immédiatement installé.

2- Election des membres du bureau

Le Président rappelle que l'élection a lieu à bulletin secret et par scrutin uninominal.

Il informe, tour à tour, des candidatures de Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Robert BOUSQUET, Christine BERNOT, Pierre ESCANDE, Jacqueline GRANIER et Alain RICARD.

Résultats des tours de scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppe déposée) : 17

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Suffrages exprimés en faveur des candidats, tour à tour : 17

Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Robert BOUSQUET, Christine BERNOT, Pierre ESCANDE, Jacqueline GRANIER et Alain RICARD sont élus membres du Bureau du PETR des Hautes Terres d'Oc, à l'unanimité, et sont immédiatement installés.

Cf procès-verbal du Comité Syndical d'installation.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 7 mai 2026.

Le Président,
Daniel VIDAL



La Secrétaire de séance,
Brigitte PAILHE-FERNANDEZ

